

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 24 AVRIL 2017

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 24 avril 2017 à 18 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Sont également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 11065-04-17**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal** (aucun procès-verbal)
- 4. Appel d'offres et soumissions**
 - 4.1 Mandat à Englobe – caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante – projet de bibliothèque municipale
 - 4.2 Mandat à EXP – audit technique et PFT pour le projet de bibliothèque municipale – mécanique et électricité du bâtiment
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Permis d'alcool – activités sportives 2017
- 6. Travaux Publics**
 - 6.1 Programme de réhabilitation du réseau routier local
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Dérogation mineure / profondeur de certains lots à moins de 100 mètres d'un cours d'eau
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

Aucun procès-verbal

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

4.1 MANDAT À ENGLOBE – CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE – BIBLIOTHÈQUE DE CLERMONT
RÉSOLUTION NO. 11066-04-17

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 24 AVRIL 2017

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire déposer sa demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations du Ministère de la Culture et que pour ce faire, elle doit faire réaliser un Programme fonctionnel et technique du bâtiment;

ATTENDU QU'il est requis d'obtenir de l'information concernant les matériaux contenant de l'amiante (MCA) à l'intérieur du bâtiment visé;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a demandé des offres de services pour l'obtention de ces informations;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte la proposition de la firme Englobe en date du 13 avril 2017, totalisant un montant d'honoraires et de dépenses de 2 615 \$, plus les taxes applicables et portant le numéro de pièce P1-2017-04-24.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Danny Dubé, Englobe, 1260 boul. Lebourgneuf, bureau 400, Québec G2K 2G2.

4.2 MANDAT À EXP – AUDIT TECHNIQUE ET PFT POUR LE PROJET DE BIBLIOTHÈQUE DE CLERMONT – MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ DU BÂTIMENT RÉSOLUTION NO. 11067-04-17

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire déposer sa demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations du Ministère de la Culture;

ATTENDU QUE pour ce faire, elle doit faire réaliser un audit technique et un Programme fonctionnel et technique du bâtiment;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a demandé des offres de services pour les disciplines de mécanique et d'électricité du bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte la proposition de la firme EXP en date du 21 avril 2017, totalisant un montant d'honoraires et de dépenses de 6 500 \$, plus les taxes applicables et portant le numéro de pièce P2-2017-04-24.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Antoine Dompierre, ing. EXP, 5400 boul. des Galeries, bureau 205, Québec G2K 2B4.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 PERMIS D'ALCOOL – ACTIVITÉS SPORTIVES 2017 RÉSOLUTION NO. 11068-04-17

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE Monsieur Nicolas Savard, directeur du service des loisirs, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Clermont, une demande de permis pour vendre des boissons alcoolisées sur le site du terrain de balle de Clermont lors de l'activité des 4 Chevaliers le 27 mai 2017 ainsi que lors du tournoi de balle qui se tiendra du 21 au 23 juillet 2017.

QUE la présente résolution soit adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, 560 Boulevard Charest Est, Québec G1K 3J3.

6. TRAVAUX PUBLICS

**6.1 PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL
RÉSOLUTION NO. 11069-04-17**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Charlevoix-Est a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET UNANIMEMENT RÉSOLU ET ADOPTÉ QUE le conseil de la Ville de Clermont autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

**7.1 DÉROGATION MINEURE – PROFONDEUR DE CERTAINS LOTS À MOINS DE 100 MÈTRES D'UN COURS D'EAU
RÉSOLUTION NO. 11070-04-17**

CONSIDÉRANT QUE Madame Brigitte Harvey, directrice générale de la Ville de Clermont a présenté une demande de dérogation mineure afin de réputer conforme la profondeur moyenne minimale de ces lots sur la rue Dion : 6 074 436 à 35.80 mètres, 6 074 437 à 32.58 mètres, 6 074 438 à 31.42 mètres, 6 074 439 à 34.73 mètres et 6 074 440 à 42.57 mètres alors que le tableau de l'article 4.2.3 du Règlement de lotissement numéro VC-435-13 stipule que tout lot situé en tout ou en partie à moins de cent mètres d'un cours d'eau permanent le lot doit avoir une profondeur moyenne minimale de 45 mètres.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont veut procéder à la division de six nouveaux lots dans le secteur de la rue Dion;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Clermont de diviser ces lots qui ne se sont jamais vendus depuis la création de cette portion de développement;

CONSIDÉRANT QUE la subdivision de lots pour la construction d'habitation de type jumelée est en demande présentement;

CONSIDÉRANT QUE la profondeur des lots ne respectent pas la norme minimale exigée;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne cause pas préjudice aux propriétés voisines;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'acceptation de cette dérogation mineure par sa résolution no. 2017-04-443;

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 24 AVRIL 2017

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LA-POINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont accepte la dérogation mineure présentée.

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

12. DIVERS

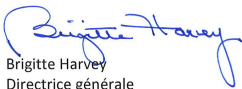
**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 11071-04-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON QUE l'assemblée soit levée à 18 h 40.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale